

INTITULE DE L'ACTION

Diplôme d'État de Puéricultrice

CERTIFICATION

- RNCP38529
- Certificateur : Ministère chargé de la santé
- Niveau RNCP : Niveau 6
- Échéance de l'enregistrement : 01-01-2027

OBJECTIFS

La formation a pour but de former des praticiens autonomes, responsables et réflexifs capables de développer une posture clinique de qualité auprès des personnes soignées et usagers au sein d'une équipe pluri professionnelle.

Elle propose un parcours professionnalisant qui permet à l'étudiant de construire progressivement ses compétences.

L'institut de Puéricultrice a pour ambition de poursuivre à former des professionnels de santé :

- Compétents dans les situations qu'ils auront à gérer
- Affirmés dans l'exercice de leurs responsabilités
- Engagés dans les projets
- Porteurs des valeurs professionnelles et institutionnelles
- Promoteurs de santé.

PUBLIC VISÉ

Infirmiers diplômés d'état, sage-femme.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. L'accompagnement se fera avec notre référent handicap.

PRÉREQUIS

- Être infirmier diplômé d'État
- Avoir réussi aux examens de sélection d'entrée en formation

POSITIONNEMENT

Concours :

Organisme de formation Projet Professionnel Plus

☎ : 0594 28 44 35

SIRET : 435 190 830 000 32

🌐 : www.projetproplus.fr

Version 5

✉ : 53 avenue du Général de Gaulle - BP 90402 - 97329 CAYENNE CEDEX

☎ : 0694 23 46 65

Code APE : 8559A

N° de déclaration d'activité : 96 97 302 88 97 auprès de la préfecture de la Région Guyane

✉ : accueil@projetproplus.fr

N°Finess : 970305128

Épreuve d'admissibilité : sélection sur dossier composé d'un CV, Lettre de motivation, projet professionnel motivé ou situation.

Épreuve d'admission : ORAL

MODALITES & DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

La formation est accessible par concours uniquement pendant l'année n. la rentrée se fait en janvier de l'année n+1.

CONTENU DE FORMATION

▪ **Les modules de formation théorique : 790h**

Correspondent à l'acquisition des compétences requises par le référentiel pour l'obtention du diplôme :

- Introduction à la formation
- Périodes santé et néonatales
- Période d'un mois à l'adolescence

▪ **Les stages : 710h**

- Dans le cursus complet de formation, les stages sont au nombre de 5 dont : quatre de 140 heures et un de 150 heures, sur 4 semaines chacun.
- Les lieux de stage sont choisis en fonction du référentiel de formation et des objectifs d'acquisition des compétences :
 - Maternité
 - Pédiatrie
 - PMI
 - Crèche
 - Stage optionnel selon le projet de l'étudiant

MOYENS PREVUS

- **Moyens pédagogiques**
 - Documentation remise au stagiaire
 - Support de cours
- **Moyens techniques**
 - Vidéo projecteur
- **Moyens d'encadrement**

Cadre de santé puéricultrice, sociologue, juriste, intervenant social, statisticien, pédiatre, éducateur de jeunes enfants, pédopsychiatre, psychologue.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

- **Suivi de l'exécution**
 - Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
 - Questionnaire d'évaluation sur l'intervention des intervenants.
- **Sanction**
 - Contrôles continus d'évaluation des connaissances, dossiers, recherches, travaux de groupe ou individuel,
 - Diplôme d'État de puériculteur- rice

DURÉE, PÉRIODE DE RÉALISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT

Durée totale de la formation : 1500 heures réparties en 790 heures de théorie et 710 heures de stages

- Date de début de la formation 02 septembre 2024
- Date de fin de la formation 22 août 2025

Horaires :

L'enseignement en Institut de Formation et les Stages Cliniques sont organisés sur la base de **rente-cinq heures par semaine.**

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-------------------------------|-------------------------------|--------------|-------------------------------|-----------------|
| 8h30 à 12h30 13h30 à 17h30 | 8h30 à 12h30 13h30 à 17h30 | 8h30 à 14h00 | 8h30 à 12h30 13h30 à 17h30 | 8h30 à 14h00 |
| Soit 8h | Soit 8h | Soit 5h30 | Soit 8h | Soit 5h30 |

Rythme :

- En continu

Lieu : 53 Avenue du Général de Gaulle à Cayenne.

Cout de la formation :

La formation coute 12 100€

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Cette formation permet de :

- Travailler en établissements hospitaliers publics comme privé, en crèches (privées, départementales, municipales), en PMI, en pouponnière.
- Aspirer à un poste de direction en crèche

SUITE DE PARCOURS

Il est possible de suivre :

- La formation **cadre de santé**.